



DÉCISION
concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Philippe JANICOT

N° 26447

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2031-2

L2031-10 L2031-4 et L2023-18

Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation

du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus

communaux ;

Vu le décret n°2006-716 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de

régime des frais accessoires par les déplacements temporaires des personnels élus

de l'Etat ;

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les

fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires doivent être

remboursées des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux ;

CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Philippe JANICOT au SENEZAL

relève de l'exercice d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération

précitée ;

DÉCISION

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur

Philippe JANICOT au SENEZAL à du 19 au 28 avril 2025.

Article 2 : D'autoriser à l'Etat, sous le remboursement des frais réellement

encourus pour l'exercice du mandat spécial, sur présentation de l'intégralité des

justificatifs de dépenses exposés ;

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal

administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ;

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés

chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électriquement le 24/03/2025

Publié le lundi 24 mars 2025



Recueil des délibérations - Mairie de Limoges
des délibérations adoptées par le conseil municipal
du 19 au 28 avril 2025

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Philippe JANICOT

1 DOCUMENT - Publié le 24 Mars 2025



26447.pdf
(.pdf, 205,9 Ko)



TÉLÉCHARGER